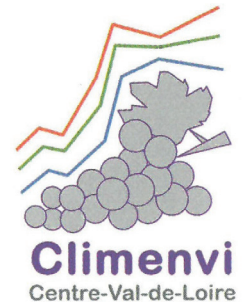


CLIMENVI : les impacts du changement climatique sur les exploitations viticoles

Le projet de Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI) CLIMENVI, a été mené par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher pendant quatre années pour répondre à la question « comment intégrer le changement climatique dans le pilotage des exploitations viticoles du Centre-Val de Loire ? »

Ce projet avait été présenté lors de la journée de lancement de SICTAG et il nous a semblé important de partager largement cette démarche complémentaire à nos travaux et qui intéresse l'ensemble des 1800 vignerons de notre région !



Brieuc MENAGER, Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher

PREMIÈRE ÉTAPE : LA PROJECTION CLIMATIQUE

CLIMENVI s'inscrit dans la continuité d'une réflexion engagée dès 2015 par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher autour du changement climatique, complété par un travail régional en 2016 à la demande du Conseil Régional.

La première phase du travail a consisté à lister les indicateurs climatiques et agro-climatiques nécessaires à décrire les impacts du changement climatique sur les vignobles. Ces indicateurs sont applicables sur tous les vignobles.

Ainsi, 6 indicateurs climatiques ont pour but de décrire les tendances générales du climat (températures, pluviométrie, ETP, ...). 18 indicateurs agro-climatiques sont liés aux stades phénologiques de la vigne (indice de Winkler, déficit hydrique, risque de gel au débourrement, ...).

Un Outil d'Aide à la Décision sous forme d'application web a été conçue pour permettre aux vignerons de projeter les évolutions sur leur vignoble. Cet OAD est disponible.

QUE SE PASSERAIT-IL SI ON NE CHANGE RIEN ?

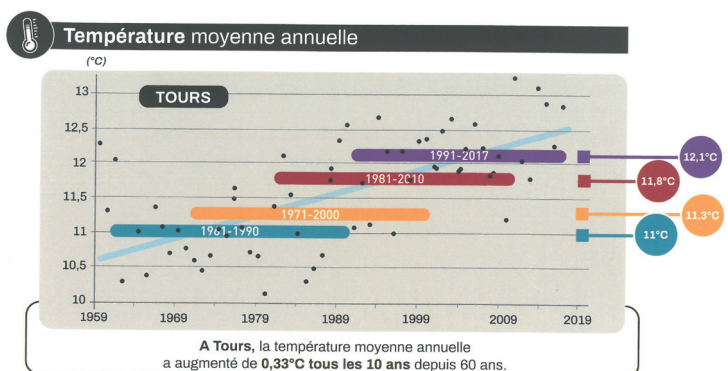
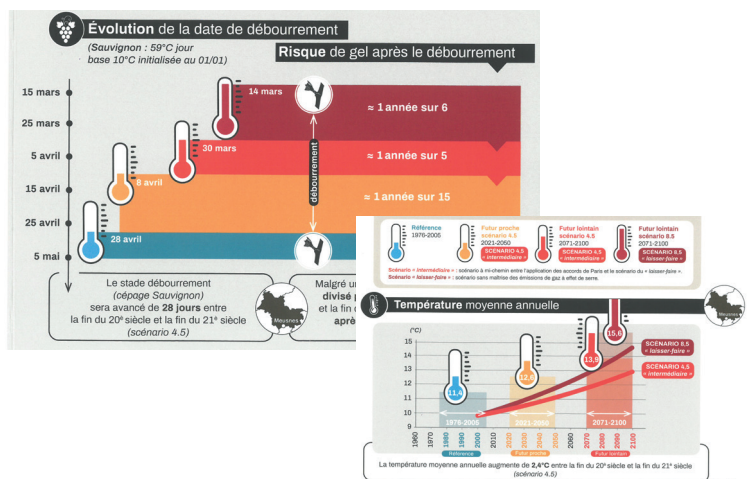
Une des actions du projet a consisté à simuler le scénario de non-adaptation en appliquant les conditions climatiques envisagées à moyen terme en 2030 et à long terme en 2050 sur le fonctionnement de trois entreprises viticoles situées sur 3 terroirs de la région : Sancerre (18), Chinon (37) et Meusnes (41).

Cet exercice théorique avait pour objectif d'identifier les impacts sur les entreprises et sur la filière afin de mieux cibler les leviers d'action. Ces impacts ont été regardés selon 4 thématiques : terroir et matériel végétal / viticulture / œnologie / organisation du travail, évalués selon 3 axes : environnement / financier / émissions de gaz à effet de serre, et selon 3 gradients.

QUELS LEVIERS D'ADAPTATION ?

Les voies d'adaptations sont multiples. CLIMENVI les a hiérarchisées selon leur pertinence, faisabilité technique et économique, et selon le PAS de temps de leur mise en œuvre et de leur impact. Des scénarios sont pu être co-construits avec les vignerons.

Ces travaux ont abouti à la création d'outils intégrés dans le conseil stratégique proposé aux vignerons, ainsi qu'aux formateurs et étudiants. Des formations « intégrer le changement climatique dans la stratégie de mon entreprise viticole » sont maintenant proposées aux vignerons.



Le groupe opérationnel du PEI CLIMENVI comprenait : la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher, Météo France, IFV, l'Université de Tours, le VinOpôl et Cerfrance.